rable premier ministre se rappellera qu'avant de prendre les rênes du pouvoir, il est intervenu certaines transactions entre lui et le chef de la province de Québec à cette époque ; une des conditions de cette entente, d'après la déclaration de M. Mercier, était que ce dernier devait assurer au leader de l'opposition d'alors, du gouvernement actuel, une majorité dans la province de Québec, et qu'en retour il devait recevoir un traitement plus favorable pour sa province. Je me rappelle que ce fait a été discuté ici il y a dix ou douze ans, et que les Débats en font mention. Eh bien, il est singulier de constater que cette promesse faite à cette époque soit encore bonne ; que ce billet promissoire va être acquitté pour le plein montant en outre des intérêts, je n'en doute pas; et que les autres provinces vont aussi jouir d'une faveur égale. Il pourrait très bien se faire que, grâce aux événements, à la pression et aux exigences des différents gouvernements provinciaux sous le rapport des recettes, il peut très bien se faire que tout cela oblige ces gouvernements à demander l'aide du gouvernement fédéral, mais, le premier ministre lui-même devra reconnaître que la base de cette demande, et que la façon dont elle a été faite reposait sur l'ancien arrangement intervenu entre M. Mercier et le premier ministre alors chef de l'opposition. J'ai aussi émis l'idée qu'on établirait une opinion publique des plus saines et des meilleures, tout à fait opposée à la corruption et au vol, si le système actuel d'accorder des faveurs gouvernementales, dans le sens large du mot, disparais-sait pour faire place à une méthode plus raisonnable et plus saine

Ce qui encourage surtout les partisans, non pas peut-être ceux qui sont de la classe la plus relevée, c'est le fait que les emplois, que les appointements, que les entreprises et que l'occasion de vendre des fournitures au Gouvernement à des prix spéciaux, et que les prérogatives diverses, etc., sont la récompense d'une campagne politique heureuse où le parti a triomphé et a obtenu le pouvoir. D'après ce principe, on entretient l'idée que ce sont là des dépouilles légitimes dues à un parti, et c'est ainsi que le meilleur gouvernement du monde en arrive graduellement et à son insu peut-être, à considérer tout cela, non pas comme étant l'apanage du peuple, devant servir à ce dernier exclusivement, mais à des fins de parti dans le but de favoriser telle ou telle section du pays ou le parti en général. C'est la lutte acharnée pour ce genre de distribution de faveurs et d'émoluments qui devient l'âme de la lutte; et pour arriver au succès, on a recours à des moyens corrompus, inavouables et de nature à nuire à l'intérêt public. Ne pouvons-nous pas au Canada, changer ce système dont on a abusé

parfaite et plus économique? Ne serait-il pas possible de trouver le moyen d'opérer une réforme de nature à convaincre le peuple de ce pays que tout ce qui se fait est dans son intérêt, et non pas simplement pour l'avantage d'un parti ou des simples partisans? A mon sens, le système consernant l'emploi des fonctionnaires du Gouvernement pourrait être basé sur le mérite des fonctionnaires qui auraient subi au préalable des examens de concours. Je ne prétends pas que ces derniers soient un criterium absolument certain pour nous indiquer quel est le meilleur candidat à telle ou telle fonction, mais toutes choses égales d'ailleurs, c'est encore le meilleur indice que nous pouvons avoir. Qu'on ajoute à cela le mérite personnel et le caractère du candidat, et alors nous pourrons nous servir de ces trois données pour décider si la personne en question mérite de remplir tel ou tel emploi; c'est ainsi que nous aurons au service du pays les meilleurs fonctionnaires possi-bles. Tous les membres du Parlement, et spécialement ceux qui ont été mêlés à l'administration des affaires du pays en qualité de ministres, savent qu'un grand nombre de nominations inutiles sont faites, grâce à la pression exercée par les partisans des membres du Gouvernement qui, eux, à leur tour, s'évertuent auprès des ministres. Voilà ce qu'on pourrait éviter, de même qu'il serait possible de débarrasser l Etat d'un grand nombre de fonctionnaires qui émargent à la caisse publique, en ne retenant les services que de personnes dont on a absolument besoin pour l'expédition de la besogne, après que les fonctionnaires en question auront démontré qu'ils sont capables de remplir la position qui leur est assignée. On pourrait former une commission permanente composée des sous-ministres ou d'autres personnes rattachées aux différents ministères ; de cette façon, on n'accorderait d'emploi à personne, à moins que ces fonctions là soient absolument nécessaires, à moins qu'on n'ait de-mandé cette nomination. Il n'y aurait plus de favoritisme dans l'octroi de ces emplois. On ne s'en rapporterait qu'au mérite, qu'au caractère et qu'à la compétence du candidat.

On devrait suivre le même système, dans une certaine mesure, quand il s'agit d'acheter des articles devant servir aux différents départements. Le Gouvernement est un client important; il a besoin de marchandises de tous genres, et il doit s'adresser, pour se les procurer, aux différentes parties du pays. A l'heure qu'il est, ces articles sont achetés par l'intermédiaire des amis du parti et grâce à l'influence et à la pression que ces derniers exercent, on n'observe l'économie ni dans le prix, ni dans la quantité. Si l'on pouvait établir un système qui nous permettrait de nous assurer de la nécessité des articles achetés et du prix payé, généralement, surtout dans ces derniers indépendamment des influences de parti, le temps, par une méthode qui nous permet-service public nous coûterait beaucoup trait d'expédier les affaires d'une façon plus moins cher et nous serions débarrassés d'un